

L'accès à un logement décent doit rester une priorité en outre-mer

La crise du logement qui sévit dans les régions et les collectivités d'outre-mer reste préoccupante malgré la mobilisation des organismes de logement social ces dernières années et la mise en place d'un plan logement outre-mer par le Gouvernement en mars 2015.

On estime en effet à 90 000 logements le déficit de logement sociaux sur l'ensemble de l'outre-mer. Depuis la loi de finances pour 2015 qui a modifié les règles de financement du logement social outre-mer, de nombreux retards et blocages administratifs dans l'instruction de l'agrément fiscal des programmes de logements sociaux ont provoqué un net ralentissement de l'activité de production.

Dans ce contexte, l'Union sociale pour l'habitat qui s'était mobilisée aux côtés des acteurs locaux, se félicite de l'annonce faite mardi 1^{er} juin par le Premier ministre de supprimer l'agrément préalable pour l'octroi du crédit d'impôt accordé aux bailleurs sociaux outre-mer dans le cadre de leur activité de construction. Cette mesure, de nature à réduire fortement les délais d'instruction des programmes doit pouvoir s'inscrire durablement dans la simplification du mode d'instruction du financement.

Elle confirme également, dans le champ du logement social, que l'action de l'État en outre-mer est essentielle et permet de contribuer au maintien de près de 10 000 emplois par an.

Pour Jean-Louis Dumont, président de l'Union sociale pour l'habitat : *« cette annonce du Premier ministre est un signe positif pour les professionnels du logement tout comme la volonté de l'État de renforcer les sociétés immobilières d'outre-mer (SIDOM) en les adossant à la Caisse des Dépôts et ainsi à un opérateur professionnel du logement social. La politique du logement est un sujet important pour 2,7 millions d'Ultramarins, il est bon de voir que l'État s'y investit pleinement ».*

Paris, le 7 juin 2016

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 740 organismes Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm, l'Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social).

Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles.

En 2014, 93 000 logements locatifs et foyers ont été financés par les organismes Hlm qui détiennent et gèrent 4,7 millions de logements et logent plus de 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont aussi des acteurs importants de l'accession sociale à la propriété : 9 800 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus.

Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés.

Pour en savoir plus : www.union-habitat.org

Contacts:

Mission Outre-mer : Mahieddine Hedli : 01 40 75 79 32

Relations presse : Joachim Soëtard / Christine Dalle - Direction de la Communication - Tél. : 01 40 75 52 70